

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 MAI 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt-trois mai, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Communale, sous la présidence de Madame Annick DECAMP, Maire,

- **Etaient présents** : Mme Annick DECAMP, Mrs Jean-Louis COVET, Didier BRULHARD, Mmes Delphine FOUBERT, Jacqueline LUCAS, Dominique MARTIS, Valérie PALAMINI, Mrs Olivier BARRE, Rachid DAHCHOUR, Mathieu LAGET, Jean-Jacques LENAERT, Vincent MALAVIALLE, Patrice OUACHEE, Alexandre VANDEPUTTE.

-**Absente** : Mme Myriam GILLIOT (Décédée le 26.03.2020.)

A été élu secrétaire de séance, à l'unanimité Mr Vincent MALAVIALLE.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

L'an deux mille vingt, le vingt-trois mai, à dix-sept heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Moyvillers proclamés élus à la suite des élections municipales du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle Communale sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Annick DECAMP Maire sortant qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer :

Mesdames et Messieurs BARRE Olivier, BRULHARD Didier, COVET Jean-Louis, DAHCHOUR Rachid, DECAMP Annick, FOUBERT Delphine, LAGET Mathieu, LENAERT Jean-Jacques, LUCAS Jacqueline, MALAVIALLE Vincent, MARTIS Dominique, OUACHEE Patrice, PALAMINI Valérie, VANDEPUTTE Alexandre, dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Madame Annick DECAMP, doyenne d'âge parmi les conseillers municipaux a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Monsieur Vincent MALAVIALLE.

ELECTION DU MAIRE : premier tour de scrutin

Après le vote à bulletin secret de chaque conseiller, les résultats sont les suivants :

- Bulletin blanc : **1**
- Annick DECAMP : **13**

Madame Annick DECAMP a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- par **12** voix, la création de **2** postes d'adjoint au Maire
- par **2** voix, la création de **3** postes d'adjoint au Maire

D'approuver la création de 2 postes d'adjoint au maire et de faire procéder à l'élection des personnes occupant les postes ainsi créés.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT : premier tour de scrutin

Après le vote à bulletin secret de chaque conseiller, les résultats sont les suivants :

- Bulletin blanc : **1**
- Jean-Louis COVET : **13**

Monsieur Jean-Louis COVET a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

ELECTION DU SECOND ADJOINT : premier tour de scrutin

Après le vote à bulletin secret de chaque conseiller, les résultats sont les suivants :

- Bulletin blanc : **3**
- Didier BRULHARD : **11**

Monsieur Didier BRULHARD a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

VERSEMENT DES INDEMNITES DE FONCTION

Le Maire et les 2 Adjointes percevront les indemnités légales soit 40.3% et 10.7% de l'indice 1027 de la fonction publique.

DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

Pour la durée du mandat et pour faciliter la gestion, le conseil municipal décide, à l'unanimité de donner au maire des délégations comme préconisé par le code général des collectivités territoriales.

NOMINATION DE DELEGUES TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT POUR LE

SYNDICAT DES ENERGIES DE LA ZONE EST DE L'OISE (SEZEO) :

Délégués Titulaires :

Mme Annick DECAMP, M. Patrice OUACHEE

ADICO (ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION NUMERIQUE DES COLLECTIVITES) :

Délégué Titulaire :

Mme Annick DECAMP

ASSOCIATION DU PAYS COMPIEGNOIS (APC):

Délégué Titulaire :

Mme Annick DECAMP

Délégué suppléant :

M. Mathieu LAGET

COMPOSITION DE LA COMMISSION SCOLAIRE :

Délégués Titulaires :

Mme Annick DECAMP
Mme Delphine FOUBERT
Mme Valérie PALAMINI

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h00

